

## Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation



Agir pour maintenir la scolarité

Dispositif porté par mené



# EMAS c'est quoi ? EMAS pour qui ?

Le dispositif des EMAS est né d'une volonté commune, qui associe l'**Education Nationale**, l'**Agence Régionale de Santé Occitanie**, la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** et les **Etablissements et Services Médico-sociaux (ESMS)**.

**EMAS - Equipes Mobiles d'Appui pour la Scolarisation**, il s'agit d'un dispositif réactif, déployé sur le territoire de la Haute-Garonne, sous la forme de 4 équipes mobiles.

Les EMAS sont composées de professionnels expérimentés issus du secteur médico-social, pouvant mobiliser des ressources existantes sur le territoire.

Elles s'appuient sur :

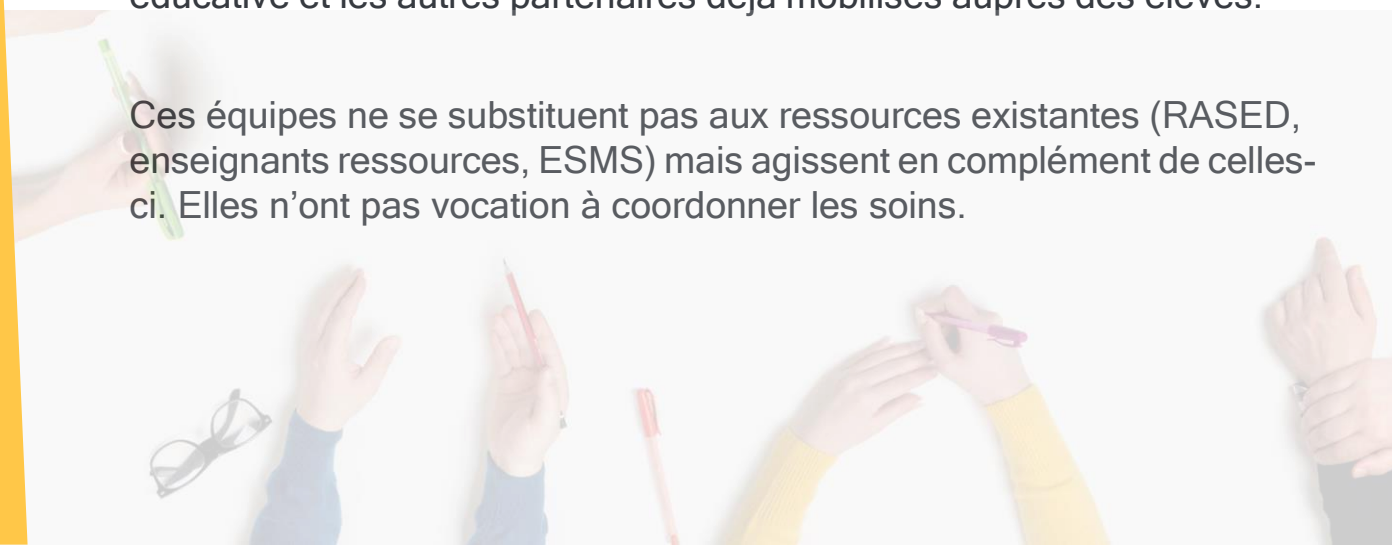
- un savoir-faire en matière d'inclusion,
- un travail en partenariat, pour trouver ensemble des solutions.

En partenariat avec les équipes éducatives et pédagogiques au sein des établissements scolaires, elles ont pour objectif de **soutenir la scolarisation des élèves à besoins particuliers, avec ou sans notification, de la maternelle au lycée** et d'éviter les ruptures de parcours.

Les **EMAS** peuvent également intervenir de façon ponctuelle et provisoire auprès d'un élève et/ou sa famille pour faciliter et/ou maintenir sa scolarité.

Les **EMAS** travaillent en étroite collaboration avec la communauté éducative et les autres partenaires déjà mobilisés auprès des élèves.

Ces équipes ne se substituent pas aux ressources existantes (RASED, enseignants ressources, ESMS) mais agissent en complément de celles-ci. Elles n'ont pas vocation à coordonner les soins.



# Des champs d'interventions repérés

Après co-analyse des besoins, les **EMAS** proposent des actions collectives ou individuelles à destination de la communauté éducative :

Des équipes pluridisciplinaires, composées de professionnels du handicap

Des équipes mobiles qui se déploient sur la Haute-Garonne

e m a s

Une expertise accompagnée des ressources des associations partenaires, et/ou du secteur sanitaire

Un dispositif réactif, à l'écoute, intervenant dans les nombreux établissements scolaires



- conseiller et sensibiliser les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves à besoins particuliers, des élèves en situation de handicap



- apporter appui et conseil à la communauté éducative d'un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève à besoins particuliers



- aider les équipes éducatives dans la gestion d'une situation difficile

A LA DEMANDE  
DE L'INSPECTEUR  
ÉDUCATION NATIONALE  
1<sup>er</sup> DEGRÉ,  
DU PRINCIPAL,  
DU PROVISEUR

A LA DEMANDE DE LA  
CELLULE D'APPUI À LA  
GESTION DES ÉLÈVES EN  
SITUATION COMPLEXE

# Les territoires d'intervention des 4 EMAS



emeas31@agapei.asso.fr  
Tél. : 06 80 71 22 48

## EMAS AGAPEI

- *Les Circonscriptions et Etablissements du 2<sup>nd</sup> degré : HG 5 - 6 - 7 - 17 - 18 - 19 - 23*
- *Les établissements du 2<sup>nd</sup> degré : Toulouse 31200*



emas@arseaa.org  
Tél. : 06 38 12 72 20

## EMAS Arseaa

- *Les Circonscriptions et Etablissements du 2<sup>nd</sup> degré : HG 3 - 4 - 14 - 15 - 16 - 24 - 26*
- *Les établissements du 2<sup>nd</sup> degré : Toulouse 31000 - 31100 et 31300*



Agissons pour l'inclusion

emas@asei.asso.fr  
Tél. : 06 37 41 44 59

## EMAS ASEI

- *Les Circonscriptions et Etablissements du 2<sup>nd</sup> degré : HG 1 - 2 - 8 - 1/2 HG 9 - 10 - 13*
- *Les établissements du 2<sup>nd</sup> degré : Toulouse 31400 et 31500*



emas@res-o.fr  
Tél. : 06 58 29 94 66

## EMAS RES-O

- *Les Circonscriptions et Etablissements du 2<sup>nd</sup> degré : 1/2 HG 9 - 11 - 12 - 25*